



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 2 décembre 2021 — N° 18

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mercedes Orellana, directrice générale du Service d'aide aux néo-Canadiens.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Alireza «Ali» Arzani pour son engagement bénévole et communautaire.

M. Fitzgibbon (Terrebonne) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marcelle Mickel, ex-directrice générale de la Coopérative d'aide à domicile Les Moulins.

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire du Club de l'âge d'or Saint-Édouard de Fabreville.

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent.

2 décembre 2021

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Thérèse Beaulieu-Roy, cofondatrice de l'entreprise d'économie sociale Les Ateliers Plein Soleil inc.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Josée Crête pour son engagement au sein de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Sami Aoun, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner l'initiative de distribution de cartes-cadeaux à des enfants de familles défavorisées pour Noël.

À 9 h 51, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

2 décembre 2021

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 14 Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **124** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 14.

M. Gaudreault (Jonquière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 494 Loi interdisant les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **125** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

2 décembre 2021

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 494.

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 498 Loi proclamant la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **126** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 498.

Dépôts de documents

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, dépose :

Le rapport annuel 2020-2021 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

(Dépôt n° 155-20211202)

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le plan stratégique 2021-2024 de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux.

(Dépôt n° 156-20211202)

2 décembre 2021

M. Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel 2020 du Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage.

(Dépôt n° 157-20211202)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 26 octobre 2021 par Mme Hivon (Joliette) concernant la mise en place d'un tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et conjugales.

(Dépôt n° 158-20211202)

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 61 et 174 du Règlement, M. le président dépose :

Les rapports de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 1^{er} décembre 2021, a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants :

— n° 200, Loi concernant la Ville de Montréal. Le rapport contient un amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 159-20211202)

— n° 201, Loi prolongeant le délai prévu à l'article 137 de la Charte de la Ville de Gatineau. Le rapport ne contient pas d'amendement;

(Dépôt n° 160-20211202)

2 décembre 2021

- n° 202, Loi concernant l'activité d'assureur de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) et la fusion par voie d'absorption de La Mutuelle des municipalités du Québec avec celle-ci. Le rapport ne contient pas d'amendement.
(Dépôt n° 161-20211202)

Les rapports sont mis aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 127 en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 61 et 174 du Règlement, il dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 10, 11, 23, 24, 25 et 30 novembre 2021, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 103, Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif. Le rapport contient des amendements au projet de loi;
(Dépôt n° 162-20211202)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2021, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier. Le rapport contient des amendements au projet de loi.
(Dépôt n° 163-20211202)

Dépôts de pétitions

Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 320 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le rétablissement de l'équité entre les distilleries et les autres producteurs d'alcool.

(Dépôt n° 164-20211202)

2 décembre 2021

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Roberge, ministre de l'Éducation, conjointement avec M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant la liberté de pensée et d'expression dans les établissements d'enseignement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Samson (Iberville), présente une motion concernant le décès de M. Richard Genest et la réouverture de l'urgence de Senneterre; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Ménard (Laporte), M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la nécessaire solidarité internationale pour mettre fin à la pandémie de COVID-19;

QU'elle souligne les inégalités flagrantes quant à l'accès à la vaccination contre la COVID-19 entre les pays du Nord et ceux du Sud global;

2 décembre 2021

QU'elle déplore que ces inégalités constituent un frein à la diminution de la menace pandémique, et ce dans tous les pays du monde;

QU'elle rappelle la motion adoptée le 6 mai dernier, qui appuyait la suspension des brevets des vaccins contre la COVID-19 afin de diminuer ces inégalités;

QUE l'Assemblée nationale demande aux gouvernements du Québec et du Canada de contribuer à la nécessaire opération de vaccination mondiale contre la COVID-19.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **128** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Leitão (Robert-Baldwin), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant l'adoption d'un budget carbone; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 25 mars 2021 et à certaines autres mesures;

2 décembre 2021

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 2, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages, à assurer une gestion responsable des pesticides et à mettre en œuvre certaines mesures du plan pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission.

M. le président donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira afin d'organiser les travaux de la Commission et de procéder à l'organisation du mandat prévu à l'article 292 du règlement concernant l'étude de la politique budgétaire du gouvernement et l'évolution des finances publiques.

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 14, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 22.

2 décembre 2021

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, propose que le projet de loi n° 6, Loi édictant la Loi sur le ministère de la Cybersécurité et du Numérique et modifiant d'autres dispositions, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; à 12 h 09, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021.

Les travaux reprennent à 12 h 13.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 129 en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 6 est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 1^{er} décembre 2021, sur la motion de M. Lacombe, ministre de la Famille, proposant que le principe du projet de loi n° 1, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement, soit maintenant adopté.

2 décembre 2021

À 13 heures, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Lacombe, ministre de la Famille, proposant que le principe du projet de loi n° 1, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **130** en annexe)

Pour : **105** Contre : **10** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 1 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 1 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **131** en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

2 décembre 2021

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 3 décembre 2021, à 9 h 40.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **132** en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

À 15 h 23, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 3 décembre 2021, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

2 décembre 2021

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

(Vote n° 124)

POUR - 117

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélangier (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (IND)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	(Chauveau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
(Prévost)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup- Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		

2 décembre 2021

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière) :

(Vote n° 125)

(Identique au vote n° 124)

Sur la motion de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) :

(Vote n° 126)

(Identique au vote n° 124)

Sur les rapports de la Commission de l'aménagement du territoire :

(Vote n° 127)

(Identique au vote n° 124)

Sur la motion de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Ménard (Laporte), M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski):

(Vote n° 128)

(Identique au vote n° 124)

2 décembre 2021

Sur la motion de M. Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale :

(Vote n° 129)

POUR - 116

Allaire (CAQ)	Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Robitaille (PLQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Bussièrre (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chauveau)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

2 décembre 2021

Sur la motion de M. Lacombe, ministre de la Famille :

(Vote n° 130)

POUR - 105

Allaire (CAQ)	David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	St-Pierre (PLQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	(Soulanges)	
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Polo (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

CONTRE - 10

Dorion (QS)	Labrie (QS)	Marissal (QS)	Zanetti (QS)
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Massé (QS)	
Ghazal (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	

2 décembre 2021

Sur la motion de M. Caire, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 131)

POUR - 115

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	St-Pierre (PLQ)
Bussièrre (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Zanetti (QS)
Cicccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

2 décembre 2021

Sur la motion de M. Caire, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 132)

(Identique au vote n° 131)